

LA RÉINSERTION SOCIALE **QUÉBEC**

“ La réinsertion sociale est le processus par lequel la personne contrevenante apprend à vivre de façon socialement acceptable et dans le respect des lois. [1] ”



“ Elle regroupe l'ensemble des interventions visant à : [1] ”

- soutenir son cheminement, mieux la connaître, consolider une relation de confiance et mettre à profit son réseau familial et social;
- faire des évaluations personnalisées qui permettent d'ajuster les interventions selon les besoins de la personne;
- intervenir en cohérence avec les actions passées et futures des intervenants correctionnels et communautaires;
- favoriser l'accès des personnes contrevenantes à des programmes de réinsertion sociale et mettre en place des services adaptés à leurs besoins, en collaboration avec des partenaires communautaires. ”

STATISTIQUES OFFICIELLES

71 %

Taux de non récidive pour l'ensemble de la population correctionnelle
(2 ans après la fin de la peine)

Clientèle des Services Correctionnels du Québec
(2010-2011)

57 %

Taux de non récidive pour le milieu fermé : prison & peine discontinuée
(2 ans après la fin de la peine)

Clientèle des Services Correctionnels du Québec
(2010-2011)

81 %

Taux de non récidive pour les mesures correctionnelles en milieu ouvert
(2 ans après la fin de la peine)

Clientèle des Services Correctionnels du Québec
(2010-2011)

« L'approche qui mise surtout sur la **réinsertion sociale** vise pour sa part davantage à **réduire les risques de récidive** par l'utilisation de méthodes axées sur une évaluation rigoureuse des **problèmes liés à la délinquance** et sur des programmes et services en lien avec ces problèmes. De multiples recherches indiquent que les délinquants qui participent aux programmes ciblés en fonction de leurs besoins sont **moins susceptibles de récidiver**. » [3]

« Il a aussi été démontré que les **programmes dans la communauté** sont plus **efficaces** et **moins coûteux** que l'emprisonnement, alors que d'autres recherches démontrent qu'investir dans les **institutions sociales** (éducation, logement, etc.) peut davantage diminuer la criminalité et représenter à long terme un meilleur investissement. La question devient donc la suivante : **comment mieux utiliser l'argent des contribuables pour faire diminuer la criminalité?** Plusieurs études indiquent que la réponse se trouve dans [l'] approche qui mise sur la réinsertion sociale. » [3]

Références

- [1] www.quebec.ca/securite-situations-urgence/services-correctionnels/reinsertion-sociale/apercu
[2] Lalonde, P., P. Dolmaire et R. Lévesque (2018). La récidive/reprise de la clientèle confiée aux Services correctionnels du Québec, cohortes 2010-2011. Québec : Direction générale adjointe aux programmes, au conseil et à l'administration, Direction générale des services correctionnels, ministère de la Sécurité publique du Québec, 112 p.
[3] www.securitepublique.gouv.qc.ca/fileadmin/Documents/services_correctionnels/publications/plan_action_2010-2013.pdf